

Avril 2022

INFOLETTRE



Edito

Ce mois d'avril a été bien chargé, et les prochaines semaines s'annoncent tout aussi actives mais surtout très excitantes !

Plusieurs dossiers importants nous occupent, notamment celui relatif à la ventilation, mais aussi le chantier d'évaluation du décret des Centres culturels, et les projets de décret en diffusion et pour le PECA.

Au niveau de la concertation patronale, ce sont les travaux en comité de gestion Maribel et le nouveau plan d'action du Fonds 4S 2023-2025 qui nous occupent principalement, des moments clés pour les négociations avec les partenaires sociaux.

Enfin, comme vous le savez, avec nos collègues de l'ASTRAC, nous présenterons notre demande de renouvellement de contrat-programme commun pour 2023-2027 lors d'une rencontre sectorielle le 2 juin 2022. Nous sommes dans la dernière ligne droite, et très impatients de vous faire découvrir notre projet fédératif commun dans les détails.

Au plaisir de vous retrouver au Centre culturel de Rixensart pour cette rencontre. L'invitation et le programme vous seront bientôt communiqués.



Rendez-vous

13 mai 2022 (Bruxelles) : Séminaire : Bénévolat d'un jour : plus de flexibilité pour plus d'impact ! Cette journée destinée aux organisations ayant des bénévoles et aux volontaires sera l'occasion d'identifier les enjeux et impacts du bénévolat occasionnel et les leviers clés pour l'encadrer de manière à garantir une expérience positive. Une organisation de la PFV. [Infos](#)

2 juin 2022 (Rixensart) : Assemblées générales de l'ACC et de l'ASTRAC au Centre culturel de Rixensart et rencontre sectorielle. Cette journée permettra d'approuver notre demande de reconnaissance commune et notre plan d'action pour les années 2023-2027.

13-15 juin 2022 (Turin) : Make space for the future – conférence annuelle du réseau européen des Centres culturels (ENCC), avec une question centrale : les Centres culturels peuvent-ils être des catalyseurs du développement durable local ? [Infos](#)

21 juin et 28 juin – 1^{er} juillet 2022 (Bruxelles) : édition 2022 du festival ProPulse. [Infos](#)



Formations

Culture Plus

Retrouvez tout le [programme](#) et toutes nos formations sur notre site : www.culture-plus.org

Prochaines formations :

- **7 mai 2022** : [Gouvernance d'une petite structure](#). À destination des administrateur.trice.s.
- **16 et 20 mai 2022** : [Expérimenter l'art et la culture avec les tout-petits](#) - La médiation artistique et culturelle avec les tout-petits. (*Nouvelle formation, subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et remboursable par le Fonds 4S*).

CESSoC

L'agenda des formations pour le 1^{er} semestre est disponible sur le site de la CESSoC. Au programme du mois de mai : « **les nouvelles lois des asbl : ce qui change et ce qui reste !** » [Infos et inscriptions.](#)

Fonds 4S : évaluation du plan d'action du Fonds : participez à un focus groupe !

Vous avez été plus de 600 à répondre au questionnaire en ligne visant à évaluer les actions et services du Fonds 4S dans le cadre de ce plan d'action 2020-2022. Les résultats et l'ensemble de vos commentaires permettront de nourrir la construction du plan d'action 2023-2025. À présent, le Fonds souhaite affiner certains résultats en organisant des réunions sous la forme de focus groupes. Ces réunions seront animées par un prestataire extérieur afin de garantir la confidentialité des échanges. Vous souhaitez y participer ? Pour les directions, coordinations, responsables de la formation... : 5 mai 2022 à Liège ou 11 mai 2022 à Namur – inscription [ici](#). Pour les travailleur.euse.s : 16 mai 2022 à Bruxelles - inscription [ici](#).



Appels à projets

Prix Ethias-ACC



Ce Prix 2022 soutient les activités/projets en lien avec le vivre ensemble, avec un focus sur le public jeune. Les activités doivent s'être déroulées entre le 1er septembre 2021 et le 30 avril 2022. Il y a 3 x 2500 euros à la clé. LA nouveauté pour cette édition : les projets soutenus doivent déjà avoir eu lieu ! Pour rappel, le Prix est uniquement ouvert aux membres de l'ACC. [Infos](#) - Clôture de l'appel : **15 mai 2022**.

Appel « Citoyens en Actions »

Le Service de la Jeunesse de la FWB, en collaboration avec le Bureau International de la Jeunesse lance l'appel « Citoyens en Actions » à l'occasion de l'année européenne de la jeunesse 2022. "Citoyens en Action" vise une participation citoyenne et active des jeunes dans la société sur le thème « Citoyenneté et démocratie ». Recevez jusqu'à 3.000 euros de soutien pour réaliser un projet qui s'inscrit dans la valorisation et la promotion des valeurs européennes comme *le soutien et le développement de sociétés ouvertes, démocratiques, égalitaires, inclusives et fondées sur les droits*. [Infos](#) - Clôture de l'appel : **15 mai ou 1er août 2022**.

Lutte contre la pauvreté et réduction des inégalités sociales

L'appel à projets 2022 soutient le développement de projets visant à prévenir et/ou à réduire l'impact de la fracture numérique auprès des personnes en situation de pauvreté dans les compétences et sur le territoire de la FWB. [Infos](#) - Clôture de l'appel : **1^{er} juin 2022**.

EN AVANT ! – Fête des droits de l'enfant et des jeunes -édition 2022

Dans le cadre de l'édition 2022 de la fête des droits de l'enfant, la FWB souhaite réitérer, par le biais de cet appel à projets, le soutien à des actions en Wallonie et à Bruxelles pouvant s'inscrire dans le programme de la fête En Avant ! Le présent appel à projets s'adresse à tout acteur actif dans le secteur culturel, de l'enfance ou de la jeunesse qui souhaite organiser une journée des droits de l'enfant durant le mois de novembre 2022, avec l'engagement de préparer cet événement de façon participative, au cours des semaines et mois qui précèdent, par la mobilisation d'enfants et de jeunes. Infos prochainement sur le site culture.be - Clôture de l'appel : **10 juin 2022**.

Appel à projets Mindchangers

L'appel à projets Mindchangers (cycle 2), destiné aux associations et aux autorités locales de Wallonie et de Bruxelles a pour but d'encourager le développement de synergies entre le secteur associatif, les autorités locales et les jeunes, afin de développer à l'échelle locale des projets prévoyant la participation active et volontaire des jeunes dans des actions concrètes et des activités de communication autour des [Objectifs du Développement Durable](#) et de la solidarité internationale, en particulier concernant la crise climatique et la migration. À cette fin, un budget de 345.000€ (soit entre 10.000€ et 40.000€ au maximum par projet) est alloué aux opérateurs lauréats. *Afin de vous préparer au mieux à la remise de votre dossier de candidature, une séance d'info est prévue en ligne le mardi 3 mai de 10h à 12h30. Les inscriptions se font via [ce formulaire](#).* [Infos](#) - Clôture de l'appel : **26 juin 2022**.



Enquête en ligne

→ **Projet InequalArts** : recherche menée par l'ULB concernant les conditions de travail et les trajectoires des artistes dans le secteur des arts de la scène. L'équipe a lancé une enquête en ligne pour mieux comprendre la situation des artistes et technicien.ne.s et aimerait avoir un maximum de réponses. Cela permettra de fournir une analyse - chiffrée - des difficultés rencontrées par les artistes et technicien.ne.s du secteur des arts de la scène. N'hésitez pas à transmettre aux artistes et technicien.ne.s. Lien vers le questionnaire : <https://survey.ulb.ac.be/survey3/index.php/849844?lang=fr>



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Appel à candidatures : gouvernance culturelle

L'appel lancé ce 29 mars 2022 est destiné à compléter les organes consultatifs dont certains postes n'ont pu être pourvus suite aux appels des 27 juin 2019, 17 juillet 2020, 23 février et 26 avril 2021 ou sont devenus vacants depuis lors.

Le présent appel est lancé conformément aux dispositions : du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle, ci-après « le Décret » ; de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle, ci-après « l'Arrêté d'exécution ».

Nous attirons votre attention plus spécifiquement sur les candidatures disponibles au sein de la **Commission de l'Action culturelle et territoriale** en particulier : 1 expert.e effectif.ve et 44 expert.e.s suppléant.e.s. Les mandats vacants concernant les Centres culturels sont : 1 expert issu.e d'un Centre culturel reconnu : cette catégorie est ouverte aux membres de l'équipe d'un Centre culturel et aux représentants des instances (AG, CA, Conseil d'orientation) et 3 exerçant la fonction de directeur.rice dans un Centre culturel dont l'action est reconnue. [Infos](#) - Clôture de l'appel : **29 mai 2022**.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Aide – ventilation

La FWB propose une aide à l'**acquisition de dispositifs d'amélioration de la qualité de l'air**. Pourquoi cette aide ? Les établissements du secteur culturel sont dans l'obligation de disposer d'un appareil de mesure du taux de CO2 dans tous les espaces accueillant du public, et de mettre en place un plan d'action permettant d'atteindre ou respecter la norme cible de 900 ppm. Cette aide permettra de prendre en charge des investissements liés à une amélioration de la ventilation des espaces accueillant des publics. Toutes les infos [ici](#) - Clôture du formulaire : **30 juin 2022**.



Publications et site internet

[Revue Lectures.cultures N°28 – mai/juin](#) : Lectures.Cultures est la revue professionnelle de fond et de réflexion relative au secteur de l'action territoriale (bibliothèques, centres culturels et point culture) en FWB.

[« Autonomie associative menacée - Des défis et ambitions pour garantir nos libertés »](#) - ouvrage de la FESEFA. Cet ouvrage a pour vocation d'informer tant la société civile, que les associations, ainsi que les pouvoirs publics, au sujet des principes de la liberté associative et des enjeux qui en découlent.

[« Arts vivants en espace public – État des lieux socio-économique et recherche-action pour le développement de la filière »](#) - résultats et pistes d'actions de l'étude sur le développement de la filière des Arts forains, du Cirque et de la Rue menée par Aires Libres, en partenariat avec l'ULiège Segefa et la Chaufferie Acte 1.

[« Arts vivants en espace public / Accueillir un spectacle / Organiser un événement »](#) - guide à l'usage des organisateurs occasionnels en espérant qu'il suscitera l'envie de se lancer dans de telles aventures artistiques et citoyennes. Guide réalisé par Aires Libres.

[Site Kaléidoscope](#) - géré par le Service général de l'Education permanente et de la Jeunesse du Ministère de la FWB. Vous y découvrez les associations reconnues d'éducation permanente et leurs productions, au travers de différents catalogues : associations, études et analyses, outils pédagogiques et services et formations (*en construction*).



Nouvelle direction

Nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès à :
Mauro Del Borrello, nouveau directeur du [foyer culturel de Saint-Ghislain](#).



Offres d'emploi

Toutes les offres d'emploi sont disponibles sur notre site – [rubrique emploi](#).

Centre culturel du Brabant wallon : Coordinateur.rice de la communication
Date limite de candidature : 01/05/2022

Centre culturel de Charleroi – Eden : Responsable technique
Date limite de candidature : 11/05/2022

Centre culturel de Charleroi – Eden : Régisseur.euse son
Date limite de candidature : 11/05/2022

Centre culturel d'Etterbeek -Senghor : Régisseur.euse polyvalent.e spécialisé.e en lumière
Date limite de candidature : 16/05/2022

Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve : Deux animateurs·trices chargé·e·s de projets socio-artistiques. Date limite de candidature : 29/05/2022



Actus EU/INT

UP Grants – ENCC

L'ENCC réintroduit ses bourses UP, ouvertes à tous les centres socioculturels d'Europe. Ce programme de financement vise à aider les initiatives durables et innovantes déjà en place, afin de les dynamiser, leur donner de la visibilité et inspirer les autres. Il ne se contente pas de collecter les meilleures pratiques existantes, mais tente de leur donner un coup de pouce pour un développement ultérieur - une initiative dynamique dans un contexte changeant. <https://encc.eu/calls/up-grants> - deadline : **16 mai 2022**.



Vidéos :

[Qu'est-ce qu'un Centre culturel ? \(version 2021\)](#)

[Et les droits culturels, kesako ?](#)

Publication :

[Le guide des Centres culturels](#)

Rédaction :

Équipe de l'ACC – ACC asbl – Avenue des Arts 7-8 – 1210 Bruxelles

- www.centres-culturels.be

ASBL/BCE 0418.746.921/ RPM Trib. Bruxelles/ Belfius BE 90 0682 0781 3332

Avec le soutien de :



L'ACC traite vos données à caractère personnel à des fins de gestion interne: permettre de vous informer via notre newsletter le plus efficacement possible. Les données à caractère personnel en notre possession ne sont en aucun cas traitées à des fins commerciales, ni transmises à des tiers. À l'égard des données à caractère personnel vous concernant, vous disposez d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification ou d'effacement pour de justes motifs. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès de l'ACC.

Vous avez des remarques, des suggestions? Envoyez un mail à info@centres-culturels.be